

tario a trois fois plus de criminels que celle de Québec. Cette dernière est la première du Dominion sous le rapport de la sobriété, et le peuple canadien est d'une propreté que nul autre peuple du monde ne surpasse.

Sans aucune aide de l'extérieur, sans immigration, mais au contraire avec une forte émigration vers Ontario, le Manitoba et les Etats-Unis, la province de Québec a atteint une population de 1,359,027, tandis qu'Ontario, qui possède tous les avantages n'a que 1,923,228 habitants, c'est à dire à peine 50% de plus.

Voici quelques-uns des chiffres mentionnés par M. Smith :

Acres de terre concédés	Ontario	23,309,264
"	Québec	18,000,378
Nombre de propriétaires	Ontario	266,485
"	Québec	175,731
Valeur des propriétés hypothéquées	Ontario	\$174,676,062
Valeur des propriétés hypothéquées	Québec	1,979,638
Sommes dues sur hypothèques et non payées	Ontario	3,580,173
Sommes dues sur hypothèques et non payées	Québec	102,740
Taux d'intérêt	Ontario	de 5 à 10
"	Québec	de 4 à 7

L'auteur remarque que la province de Québec n'est certainement pas entre les mains des Juifs jusqu'ici.

Quant au commerce des deux provinces, Québec est bien en avant d'Ontario. La moyenne, par tête, des importations pour les années 1882-86 est de \$15.40 pour Ontario et de \$28.50 pour Québec; celle des importations, en 1886, est de \$11.29 pour Ontario et de \$22.50 pour Québec. Le commerce par tête, de la province de Québec est donc double de celui d'Ontario. Et il conclut que le moins qu'on puisse dire, c'est que la province française de Québec dépasse la province anglaise d'Ontario en commerce comme sous tous les autres rapports. De plus, Québec peut se vanter d'une chose que n'a pas Ontario : elle possède une littérature distincte et importante.

Et voilà ! Je n'ai établi qu'un aperçu bien sommaire de l'excellente brochure de M. Smith, mais cela suffit pour en donner une juste idée. N'avais-je pas raison de dire en commençant que nous devions de la reconnaissance à ce bienveillant et intelligent ami des Canadiens ?

F. J. AUDET.

POUR LE CANADA

Au moment où les forces vives de notre pays disparaissent dans le gouffre de l'impérialisme militaire, c'est une réelle obligation pour tous ceux qui le peuvent de s'occuper du repeuplement du pays.

M. J.-B.-A. Leymarie, notre confrère l'a bien compris. Il s'est mis à rechercher les meilleures manières d'attirer ici l'émigration de France, surtout. Une émigration composée d'éléments sains, énergiques, assimilables.

Dans une conférence qu'il a faite devant une foule nombreuse et choisie, au Club Marceil, le mercredi 2 de ce mois, il rappela les congrès sur la colonisation tenus à Montréal et commentés par les journaux français en 1898. Il dit l'impression causée à Paris par l'apôtre de notre Nord de Québec, Mgr Labelle.

Nous nous permettons d'ajouter : et par feu l'hon. Honoré Mercier.

Il fit constater le peu de succès jusqu'ici des tentatives de colonisation faites par notre province.

lui. Il est le gendre de feu l'hon. M. Mercier, cet apôtre inséparable de Mgr Labelle, il suit, pas à pas, les traces du grand ministre canadien-français si mal compris, hélas ! de ses compatriotes.

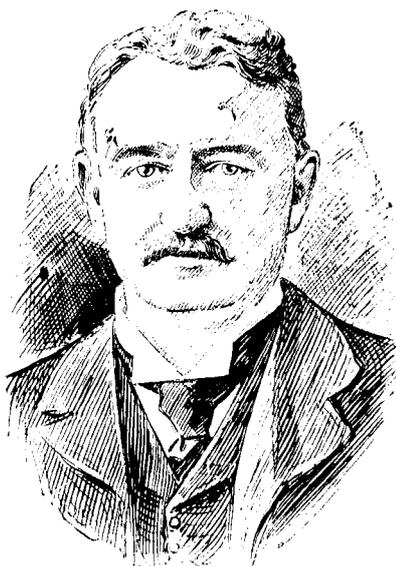
Le mauvais vouloir vient de la bureaucratie... peut-être aussi de certains membres du Cabinet, ou de la députation.

Cette hostilité têtue, ridicule, stupide et nuisible sera brisée, nous l'espérons. L'hon. M. Gouin est énergique, il est jeune, il a le talent, il jouit du prestige.

Et il aura, derrière lui, toute la population de notre belle province pour l'applaudir, le soutenir, l'aider au besoin.

Nous renouvelons à M. Leymarie nos plus sincères félicitations.

FIRMIN PICARD.



FEU CECIL RHODES

Le premier moyen à employer pour éviter l'exploitation souvent éhontée du malheureux colon sans expérience et trompé par des agents âpres au gain, c'est d'avoir des agences officielles de renseignements à Paris et dans les grandes villes de France.

Il y a des années, dans ces mêmes colonnes, nous avons demandé que notre gouvernement local fit ce que fait le Manitoba. Avec l'hon. juge, M. B.-A. T. de Montigny, notre ami toujours si regretté, nous avons demandé des agences officielles. Les gouvernements succèdent aux gouvernements, rien ne se fait !

Nous applaudissons au zèle de notre confrère, M. Leymarie : nous souhaitons ardemment qu'il secoue l'apathie, non de notre ministre de la Colonisation, l'hon. M. Lomer Gouin ; celui-ci, nous savons pouvoir compter toujours et entièrement sur

A LA MERE DE L'ENFANT MORT

Oh ! vous aurez trop dit au pauvre petit ange
Qu'il est d'autres anges, là-haut,
Que rien ne souffre au ciel, que jamais Dieu n'y
[change,
Qu'il est doux d'y rentrer bientôt ;

Que le ciel est un dôme aux merveilleux pilastres,
Une tente aux riches couleurs,
Un jardin bleu rempli de lis qui sont des astres,
Et d'étoiles qui sont des fleurs ;

Que c'est un lieu joyeux plus qu'on ne saurait dire,
Où toujours, se laissant charmer,
On a les chérubins pour jouer et pour rire,
Et le bon Dieu pour nous aimer.

Qu'il est doux d'être un cœur qui brûle comme un
[cierge
Et de rire, en toute saison,
Près de l'enfant Jésus et de la sainte Vierge,
Dans une si belle maison.

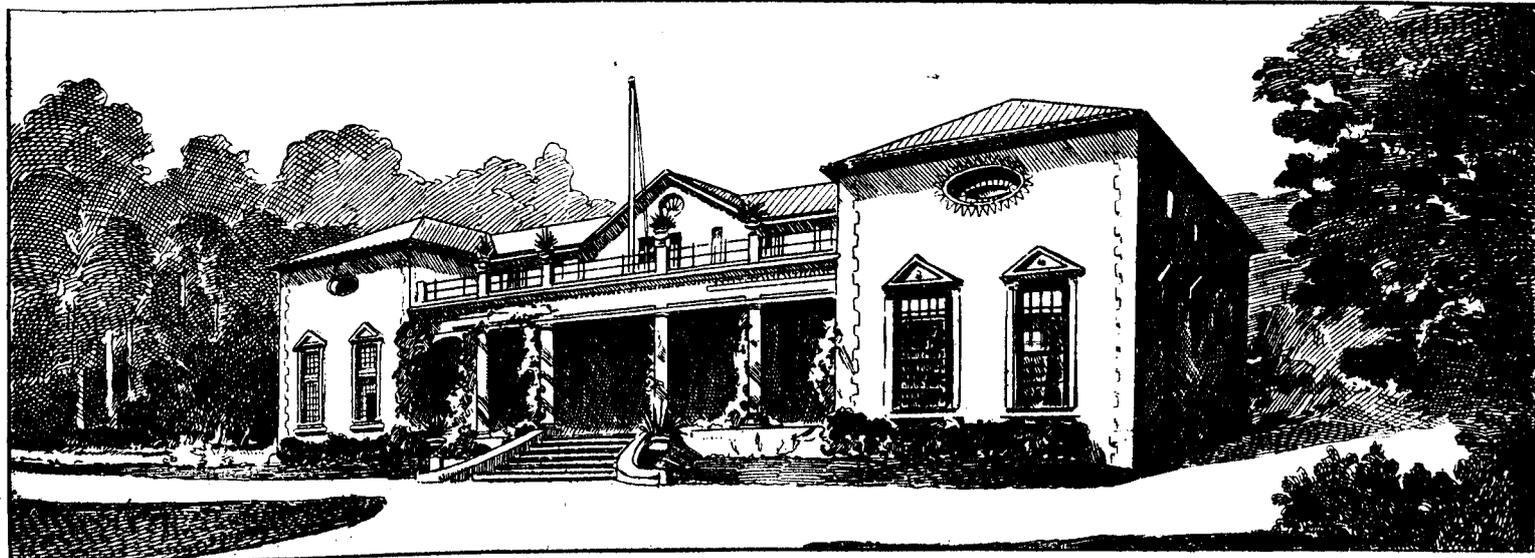
Et puis vous n'aurez pas assez dit, pauvre mère,
A ce fils si frêle, si doux,
Que vous étiez à lui dans cette vie amère,
Mais aussi qu'il était à vous ;

Que tant qu'on est petit, la mère sur nous veille,
Mais que plus tard on la défend.
Et qu'elle aura besoin, quand elle sera vieille,
D'un homme qui soit son enfant.

Vous n'aurez point assez dit à cette jeune âme
Que Dieu veut qu'on reste ici-bas,
La femme guidant l'homme et l'homme aidant la
[femme,
Pour les douleurs et les combats !

Si bien qu'un jour, ô deuil ! irréparable perte !
Le doux être s'en est allé ! ...
Hélas ! vous avez donc laissé la cage ouverte,
Que votre oiseau s'est envolé !

VICTOR HUGO.



LA RÉSIDENCE OÙ EST MORT CECIL RHODES AU CAP